

PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

lundi 17 février 2025

Conseil départemental de la Nièvre

Intervention introductive de Daniel Barbier, Vice-Président en charge des finances et des achats et des et des fonds européens

seul le prononcé fait foi

Début décembre lorsque notre président Fabien BAZIN a envoyé sa lettre au Père Noël, il lui a rappelé le conseil départemental de la Nièvre a été très sage.

Nonobstant une stabilisation démographique avérée, malgré des efforts de gestion importants, il est constaté une croissance subie des dépenses de fonctionnement : + 6,2 % 2023, + 9,9 millions d'euros en 2024.

Il faut dire que notre collectivité a fait de son mieux pour rendre le plus agréable possible, quotidien, des Nivernaises et des Nivernais, notamment les plus fragiles : les frais d'hébergement des personnes handicapées mobilisent plus de 29 millions d'euros (+ 9,03 %), l'APA également (+ 3 %)... bref les dépenses liées à l'autonomie augmente de 6 % et atteignent 94,9 millions d'euros soit + 5,7 millions d'euros impactés par diverses mesures réglementaires imposées et compensées que partiellement (47,8 % pour APA et 45,8 % pour PCH). Le département a même payé des factures à la place des autres, en particulier, le coût des décisions prises par l'État sans compensation : loi Taquet, revalorisations successives du SMIC, augmentation d'un point du taux de cotisation patronale de la CNRACL...

Grâce aux efforts conjugués de chacun, la masse salariale total a pu être contenue avec une légère baisse de 0,7 %.

Assumant rubis sur l'ongle, les surcoûts énergétiques, notamment des collèges, le conseil départemental est resté un partenaire engagé, fiable et fidèle des communes, notamment au travers de la DCE et des intercommunalités via le fond développement des territoires. Il s'est nourri et enrichi des propos des jeunes Nivernais qu'il a rencontrés pour explorer le champ des possibles, il a été un acteur incontournable du monde associatif dans sa diversité et sa pluralité; il est resté solidaire de son agriculture et de ses agriculteurs.

Il a offert une belle assurance à chacun de nos concitoyens en renforçant généreusement le SDIS et en développant le centre de santé départementale, puisque la modernité a fait de nous des déshérités dans ce domaine.

Côté recettes, la réponse est le malheur de la question !

Elles ne progressent que de 2,4 % = -17,6 % pour les DMTO, + 0,8 % pour la fraction de TVA - le salut est venu du Fonds de sauvegarde avec 4,4 millions d'euros, et de la taxe spéciale sur les conventions d'assurance (TSCA).

Quant aux recettes issues de la péréquation et des dotations État, elles sont en baisse de 200 000 €.

Conséquence : le dénominateur commun de ces données amène à constater une dégradation de l'épargne qui contraint à limiter le niveau d'investissement afin de préserver le résultat de clôture sans recouvrir plus avant à l'emprunt, l'épargne nette flirtant à zéro.

La confiance, c'est ce chemin qui consiste à accepter sa vulnérabilité, à prendre le risque de s'abandonner à l'autre et plus encore à renouer avec la croyance dans la beauté du monde écrit Augustin Trapenard.

Par la grâce de ces mots, notre Président terminait cette lettre en rappelant en Père Noël que la plus précieuse de ses espérances était que l'État ne nous prenne pas l'argent dont nous avons tant besoin, qu'il ne nous envoie plus ses factures à payer et que nous continuions d'avoir la fierté de servir convenablement les Nivernaises et les Nivernais.

Hélas, Noël est passé, la loi des finances aussi et c'est un tir larmes pour les départements : exemple sur 4 ans, le remplacement de la taxe foncière par une fraction de TVA engendre une perte de près de 11 millions d'euros.

Sur le papier, c'est même un hold-up lacrymal tant les incertitudes sont nombreuses, 39 millions ne sont pas au rendez-vous de 2024. Il nous a fallu, telle une névrose traumatique, trouver 12 millions d'euros d'économie, voir être vu pour être vu, c'est peut-être aussi une sorte de happening politique.

On ne sait pas toujours quand on est au début de quelque chose à l'instant où on le vit. Un début commence par une incertitude, une interruption dans notre vie (de conseiller départemental) qui nous sort à nouveau de nos habitudes et nous fait vaciller, mais il est difficile de savoir ce qu'il en adviendra. C'est ce méli-mélo émotionnel qui suscite l'excitation du moment dans les préparations budgétaires 2025.

Gel du produit des fractions de TVA, augmentation du taux des cotisations CNRACL, maintien du Fonds de sauvegarde mais sans abondement de la part de l'État, fonds de péréquation des DMTO à la baisse surgissent sur les bris du miroir de l'inquiétude.

Accueillir l'inattendu, ne pas s'enfermer dans des représentations ou des préjugés = évidente en apparence, cette invitation prend une dimension particulière en ces moments d'instabilité. Il nous faudra donc déployer bienveillance et fermeté pour pouvoir boucler une maquette budgétaire contrainte.

Toutes les pistes d'économie ont été explorées, la gestion active de la dette en est un exemple symbolique qui se traduira par une charge alternée de 4,2 millions d'euros en 2025 + 3,2 millions d'euros en 2026 et 2028

Avec le temps va, tout s'en va puisque pour la première fois les recettes prévues au budget 2025 diminueront tandis qu'à contrario les dépenses du champ de la solidarité seraient encore une source d'augmentation budgétaire importante, amplifiée par ailleurs par l'augmentation du taux de cotisation de la CNRACL (1 M€)

Face à ces turbulences, nous proposons de limiter le recours à l'emprunt à 15 millions d'euros. Dans ces conditions, l'encart de la dette s'élèverait à 210,36 millions d'euros au 31 décembre 2025, soit une baisse d'1,5 millions d'euros en 2024.

Dans notre quotidien, chacun d'entre nous connaît et subit la loi de Weber Fechner. Ce principe fondamental qui décrit la relation entre l'intensité d'un stimulus et la perception de cette intensité par l'individu. Or, plus la mesure est grande plus le changement opéré sur cette mesure doit être important pour être remarqué.

Ce rapport scientifique n'est pas toujours utilisé à des fins humanistes, aujourd'hui il semble se décliner au niveau du financement des départements à des fins budgétaires analogie parfaite pour souligner le manque de réactivité face aux changements climatiques selon Aurore Aimelet journaliste.

Un premier degré par si, un petit degré par là ne semble pas faire de mal jusqu'à la surchauffe. Nous sommes en plein dedans alors quelles voies suivre?

Nous voici à la croisée des chemins avec des choix multiples qui floutent un destin tout tracé ; des chemins de traverse nombreux et une question qui taraude, lequel emprunter pour servir le mieux possible les nivernaises et les Nivernais ?

Être idéaliste est en passe de devenir une insulte affirme Charles Pépin, philosophe.

C'est un peu comme si tous ceux qui n'avaient plus d'idéal voulaient se rassurer en ridiculisant ceux qui n'ont pas encore complètement démissionnés.

Dès que vous ne cédez pas complètement au réalisme étriqué ou à la résignation, vous êtes traité d'idéaliste.

Alors idéologue? certainement pas car étymologiquement; l'idéologue est celui qui reste enfermé et engoncé dans la logique d'une idée.

L'idéaliste au contraire, se bat pour améliorer le réel au nom de son idéal. La tâche est immense: aider à dissiper la solitude, voir l'esseulement, accompagner des citoyens, quelquefois atomisés qui évoluent dans un environnement social pulvérisé, retrouve la vraie définition de ce petit mot d'une seule syllabe qui est un diamant du vocabulaire français : « SENS ». Selon François Cheng écrivain, le sens c'est à la fois la sensation, la direction et la signification. J'adore cette définition. Tout est dit... soudain plus rien n'est insignifiant.

Cher(es) collègues, la politique c'est le champ des passions, de la parole et de l'argumentation ; elle doit nourrir les liens entre nous, que ce soit opposition ou majorité dans le respect de chacun.

Il est donc très sain que notre assemblée soit l'espace d'échanges sur ce rapport.

Pour la crédibilité de chacune et chacun d'entre nous, il serait souhaitable me semble-t-il que l'examen de ce DOB permette de nouer une forme d'altérité avec le collectif et de définir un ensemble de positions, de valeurs qui vont aider chaque conseiller départemental à donner du sens à ses prises de position.

Je vous remercie.